

FEDERATION FRANCAISE DES ECHECS
1^{er} Championnat de France Officiel de Blitz en ligne
16 et 17 mai 2020

REGLEMENT INTERIEUR

Article 1 : Organisation

La Fédération Française des Echecs (FFE) organise le 1^{er} Championnat de France Officiel de Blitz en ligne. Le championnat est organisé sur la plateforme de jeu en ligne Europe Echecs les 16 et 17 mai 2020.

Le championnat se déroule en 2 phases.

Samedi 16 mai 2020 – Tournoi qualificatif au système suisse

Ce tournoi se joue en **15 rondes** à la cadence de **3 minutes + 2 secondes par coup**.

Les 16 premiers du classement général sont qualifiés pour la phase finale à élimination directe.

Dimanche 17 mai 2020 – Phase finale à élimination directe

La phase finale se joue en 4 tours sous forme de matches à élimination directe. Chaque match est joué en 2 parties à la cadence de **3 minutes + 2 secondes par coup**, éventuellement suivies d'une partie décisive en Armageddon. Le match déterminant le vainqueur du championnat se joue en 4 parties, éventuellement suivies d'une partie décisive en Armageddon.

Article 2 : Appariements et Règles du Jeu

Les appariements sont effectués au système Suisse directement sur la zone de jeu, au moyen du moteur d'appariements Javafo (homologué FIDE).

Les numéros d'appariement sont attribués selon les classements au 1^{er} mai 2020, fournis par la FFE à la plateforme de jeu en suivant la règle :

1/ Elo Blitz FIDE, ajusté en cas d'écart de plus de 400 points avec le classement FIDE lent (exemples : Blitz 1070, lent 1950 → classement retenu 1470 ; Blitz 2070, lent 1250 → classement retenu 1670)

2/ Elo FIDE Lent

3/ Elo Blitz National ou Estimé

Les Règles du Jeu appliquées sont les celles de la FIDE en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2018, adaptées au contexte du jeu en ligne :

- La chute du drapeau est détectée automatiquement par la plateforme de jeu
- La partie est automatiquement terminée lorsqu'une même position apparaît pour la 3^e fois
- La règle des 50 coups s'applique automatiquement
- Mat, pat et position morte sont détectés automatiquement

Sont assurés d'être appariés à la première ronde tous les joueurs inscrits sur le site fédéral <http://www.echecs.asso.fr/TournoiInscriptions.aspx?Id=52083> avant le 13 mai 2020 à 23h59 et ayant validé leur compte sur la plateforme de jeu en ligne avant le samedi 16 mai à 12h00.

Le 1^{er} Championnat de France Officiel de Blitz en ligne est homologué pour le classement Elo FFE Internet à paraître à l'issue de la compétition.

Article 3 : Horaires, forfaits et déconnexions

Samedi 16 mai 2020	A partir de 12h30 : Accueil des joueurs supervisés Présence des joueurs sur la zone de jeu au plus tard à 13h45 14h00 : Ronde 1 Jusqu'à 18h00 environ : Rondes 2 à 15 avec 10 minutes de pause après la ronde 9 Classement final promulgué vers 21h
Dimanche 17 mai 2020	Réservé au 16 premiers du tournoi qualificatif Accueil des joueurs et revue des zones de jeu à partir 14h30, présence impérative à 14h45. 15h00 : Huitièmes de finale 15h45 : Quarts de finale 16h30 : Demi-finales 17h15 : Finale

L'article 6.7 des Règles du Jeu portant sur les retards est appliqué comme suit, intégrant le mode de fonctionnement de la plateforme de jeu :

- Un compte à rebours annonce le lancement de la ronde
- Lorsque les 2 joueurs sont connectés à la zone de jeu, la partie est créée selon l'appariement officiel et démarre immédiatement à la fin du compte à rebours.
 - Si un joueur perd au temps sans avoir joué un coup, la partie est perdue par forfait
- Si l'un des joueurs (ou les 2) est absent de la zone de jeu à l'issue du compte à rebours, la partie est mise en pause pendant 30 secondes.
 - Si le joueur absent ne rejoint pas la zone de jeu, la partie est perdue par forfait à l'issue des 30 secondes de pause
 - Si le joueur absent rejoint la zone de jeu pendant ce laps de temps, la partie démarre et il dispose d'une minute pour jouer un premier coup (sinon la partie est perdue par forfait)

Si un joueur fait **forfait 2 rondes de suite**, il ne sera plus apparié pour la suite du championnat.

L'organisateur ne peut être tenu responsable de la qualité de connexion des joueurs. Si un joueur perd sa connexion à la zone de jeu en cours de partie, la pendule du joueur ayant le trait continue de tourner. Le joueur déconnecté dispose de tout le temps de réflexion restant dans la partie pour se reconnecter et continuer à jouer. Autrement, il perdra au temps.

Article 4 : Classement et départages

Les classements sont établis en fonction du nombre de points de parties selon le barème suivant : 1 (gain), ½ (nulle) ou 0 (défaite).

Les départages appliqués sont :

1. Cumulatif
2. Performance
3. Nombre de victoires

Article 5 : Phase finale à élimination directe

Les 16 premiers du tournoi qualificatif participent à la phase finale.

Un match aller-retour entre deux joueurs comprend deux parties avec couleurs inversées.

Les joueurs sont classés de 1 à 16 selon le classement général du tournoi qualificatif. Les Blancs seront attribués aux joueurs classés de 1 à 8 pour la partie aller. Les joueurs s'affrontent selon le tableau suivant :



En cas d'égalité à l'issue du match aller-retour, un Blitz Armageddon est joué.

Le joueur classé devant l'autre au classement général du tournoi qualificatif choisit sa couleur.

Le conducteur des Blancs dispose de 5 minutes, le conducteur des Noirs dispose de 4 minutes, un incrément de 2s par coup est ajouté à partir du 61^e coup. Le match est gagné par le vainqueur de la partie, ou le conducteur des noirs en cas de partie nulle.

Article 6 : Titres décernés

Les titres en jeu sont :

- Champion de France de Blitz en ligne, décerné au premier joueur français dans la phase finale.
- Championne de France de Blitz en ligne, décerné à la première joueuse française dans la phase finale.

Cas particuliers :

- En cas d'élimination de plusieurs joueurs(euses) français(es) au même stade de la phase finale, le départage se fera par le classement dans le tournoi qualificatif.
- Si aucun joueur pouvant prétendre à l'un de ces titres ne se qualifie pour la phase finale, le départage se fera par le classement dans le tournoi qualificatif.

Article 7 : Droits d'inscription

Le championnat est ouvert à tout joueur licencié A ou B auprès d'un club de la FFE.

Les inscriptions sont ouvertes en ligne sur le site fédéral jusqu'au mercredi 13 mai 2020 à 23h59

Tarifs d'inscription:

- Adultes : 20 €
- Jeunes : 10 €
- GM/WGM/IM/WIM/Joueurs du club d'Echecs d'Orsay ou des clubs des DOM/TOM : Gratuit

Article 8 : Prix

Les prix du tournoi qualificatif sont attribués **à la place réelle** après application du départage. Pour les prix par catégorie Elo, sont pris en compte les joueurs à partir de la 17^{ème} place du classement général.

<p>Prix des phases finales :</p> <ul style="list-style-type: none">• Vainqueur : 1000 €• Finaliste : 700 €• Éliminé en demi-finale : 2 x 400 €• Éliminé en ¼ de finale : 4 x 250 €• Éliminé en 1/8 de finale : 8 x 150 €	<p>Tournoi qualificatif :</p> <p>Prix féminins :</p> <ul style="list-style-type: none">• 1^{ère} joueuse : 200 €• 2^{ème} joueuse : 150 €• 3^{ème} joueuse : 100 € <p>Prix streamers :</p> <ul style="list-style-type: none">• 1^{er} streamer : 100 €• 2^{ème} streamer : 50 € <p>3 Prix par catégorie Elo :</p> <ul style="list-style-type: none">• 2300-2399 Elo : 70 € 50 € 30 €• 2200-2299 Elo : 70 € 50 € 30 €• 2100-2199 Elo : 70 € 50 € 30 €• 2000-2099 Elo : 70 € 50 € 30 €• 1900-1999 Elo : 70 € 50 € 30 €• 1800-1899 Elo : 70 € 50 € 30 €• 1700-1799 Elo : 70 € 50 € 30 €• 1600-1699 Elo : 70 € 50 € 30 €• 1500-1599 Elo : 70 € 50 € 30 €• 1400-1499 Elo : 70 € 50 € 30 €• 1300-1399 Elo : 70 € 50 € 30 €• < 1300 Elo : 70 € 50 € 30 €
---	--

Les prix réservés aux streamers concernent les joueurs ayant streamé durant l'intégralité du tournoi qualificatif.

Les prix sont payés exclusivement par virement bancaire. Les lauréats recevront un email avec les consignes de virement.

Article 9 : Arbitrage

Arbitre principal : Laurent FREYD (Arbitre International)
Arbitres adjoints : Dominique DERVIEUX (Arbitre International)
Pierre LAPEYRE (Arbitre International),
Alexandre FERYN (Arbitre International)
Anastasia SAVINA (AFO2)
Gilles RIVET (AFO2)

Article 10 : Commission d'appel

La commission d'appel est chargée de trancher les litiges techniques. Elle est constituée en début de Championnat par les arbitres et est composée (3 choisis parmi les 5) :

- Du Directeur du Championnat,
- De trois joueurs choisis parmi les participants,
- D'un membre du Comité directeur de la FFE,

La composition de cette commission, qui est présidée par le Directeur du Championnat ou à défaut par le membre du comité directeur, sera annexée au règlement lors de la première journée de compétition.

En cas de désaccord avec une décision de l'arbitre, un joueur peut saisir la commission d'appel par écrit. La demande doit être faite immédiatement après la fin de la partie concernée auprès de orsay2020@ffechecs.org.

Article 11 : Conduite des joueurs

La conduite des joueurs ne doit pas jeter le discrédit sur la compétition et doit être conforme à la Charte du Joueur d'Échecs.

Le résultat de chaque partie doit être acquis loyalement à l'occasion d'un réel affrontement sur l'échiquier.

Une tenue et un comportement corrects sont exigés.

Pendant la partie, il est interdit aux joueurs de faire usage de notes, sources d'informations ou de conseils externes, ou d'analyser une quelconque partie sur un autre échiquier.

Chaque joueur doit être seul dans la pièce où il joue le championnat.

Le championnat est supervisé à l'aide de la plateforme de visioconférence Zoom. Les joueurs peuvent être invités par l'arbitre à rejoindre une salle de conférence virtuelle, dans laquelle il leur sera demandé de partager leur écran ainsi que leur webcam.

Pour la phase finale, les 16 joueurs sont dans l'obligation de jouer selon ce mode de supervision.

Les arbitres peuvent effectuer un contrôle conformément au dispositif défini par l'article 11.3.3 des règles du jeu de la FIDE. Si un joueur refuse de se soumettre à ces obligations, l'arbitre prendra des mesures conformément à l'article 12.9 des règles du jeu de la FIDE.

Les arbitres sont tenus de respecter et de faire respecter les règles et règlements. Les joueurs sont tenus de respecter les arbitres et les autres joueurs.

Article 12 : Droit à l'image

Des photos (ou vidéos) du tournoi seront prises par les organisateurs, et seront publiées sur le site internet du tournoi. L'inscription au tournoi implique le consentement du participant à cette diffusion.

Article 13 : Acceptation du règlement

L'inscription au 1^{er} Championnat de France Officiel de Blitz en ligne implique l'acceptation du présent règlement intérieur.

Le Directeur du Championnat
Bachar KOUATLY

L'Arbitre en chef
Laurent FREYD

Annexe 1 – Commission d'appel du championnat

La commission d'appel du championnat est composée comme suit :

- Le directeur du championnat :
 - GM Bachar Kouatly
- 3 représentants des joueurs :
 - MI Sophie Milliet
 - MF Patrick Van Hoolandt
 - François Gilles
- Un membre du Comité Directeur Fédéral :
 - David Ros